

Cygne de Vie



Grand Parcours de la Fleur de Vie - 13

Horaire : **Lundi de 9h à 18h (en possibilité)**

Lieu : **Laurentides : 208, ch. des Cormiers, Piedmont, Qc, Canada, J0R-1K0**

2, 16 et 23 septembre 2019 - 1^{ère} phase
7 et 21 octobre 2019
4 novembre 2019
30 novembre et 1 décembre 2019

Dates des deux autres phases à venir

Dans la mesure où vous êtes intéressés, veuillez nous faire connaître, s'il y a lieu, les dates qui ne correspondent pas à votre organisation et qui vous sont impossibles de modifier à votre horaire, pour une possibilité d'ajustement.

Advenant quelques absences, il sera possible de reprendre une partie du contenu nécessaire à la continuité, dans un partenariat avec un autre participant du groupe.

De plus, vous pouvez vous joindre à un parcours éventuel et reprendre ce weekend de formation. Pour chaque jour de reprise 25\$ est exigible. Toutefois, advenant trop d'absences, vous serez invités à reprendre le parcours avec un prochain groupe.

(Renseignements complémentaires sur la page suivante)

Cygne de Vie

Matériel à apporter :

- Chaussures d'intérieur
- Châle ou veste
- Bouteille d'eau
- Lunch et collations
- Cahier de notes
- Fleur naturelle de votre choix, provenant de votre jardin, des champs fleuris, des prés, ou chez le fleuriste, selon la saison. Il s'agit de vous laisser inspirer par sa couleur, sa vibration, sa forme et son parfum.

- 1^{er} weekend, une fleur rouge ou orangé
- 2^e weekend, une fleur jaune ou verte
- 3^e weekend, une fleur bleue ou couleur voisine
- 4^e weekend, une fleur violette ou fuchsia
- 5^e weekend, une fleur turquoise ou émeraude
- 6^e weekend, une fleur rose ou bordeaux
- 7^e weekend, une fleur blanche
- 8^e weekend, un objet argent
- 9^e weekend, un objet cuivre
- 10^e weekend, un objet or
- 11^e weekend, une fleur de la couleur de votre choix

Paiements :

Les frais d'inscription sont de 200 \$ plus taxes, **soit 230\$**, pour confirmer votre engagement.
Les frais de formation sont de 224.40\$ plus taxes par mois, **soit 258\$**.

Politique d'annulation :

Le contrat peut être résilié en tout temps en donnant un avis par courrier recommandé. La date de fin de contrat est réputée être celle de réception de l'avis. Néanmoins, à titre de pénalité, une somme de 224.40\$, plus taxes est exigible, correspondante à un mois du montant annuel des services. Ce montant ne permet pas l'accès au cours qui s'ensuit. Le montant d'inscription n'est pas remboursable, ni échangeable.

(Renseignements complémentaires sur la page suivante)

Cygne de Vie



Options de paiements

1^{ère} option *

200 \$ plus taxes, pour confirmer l'inscription et
12 chèques de 224.40 \$, plus taxes, soit 258\$, postdatés au 1^{er} jour de chaque mois.

2^e option *

200 \$ plus taxes, soit 230\$ pour confirmer l'inscription et
4 chèques de 673.20 \$, soit 774\$, postdatés au 1^{er} jour du 1^{er}, 3^e, 6^e et 8^e mois de formation.

3^e option *

200 \$ plus taxes, soit 230\$ pour confirmer l'inscription et
1 chèque de 2692.76\$, soit 3096\$, postdatés au 1^{er} jour de formation.

4^e option *

Vous pouvez débiter la 1^{ère} phase de 4 weekends avec un groupe et poursuivre la 2^e et 3^e phase avec un groupe éventuel. Des frais administratifs de 100\$ sont exigibles pour les phases reportées.

Pour ceux et celles ayant complété la formation et qui souhaitent refaire une des phases, une réduction de 30 % vous est offerte.

Pour toutes questions et informations supplémentaires, n'hésitez pas à me rejoindre.

Merci de faire vos paiements à l'ordre de :

Cindy Daoust
208, rue des Cormiers
Piedmont, Québec
J0R 1K0